

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/972

23 octobre 2009

(09-5271)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, reçue le 22 octobre 2009, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS. C'est pourquoi l'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

I. PROJET IICA-FANDC-108

2. L'IICA poursuit la mise en œuvre du projet IICA-FANDC-108, dans le cadre duquel il convient de signaler les mesures récemment prises ci-après:

- Formation à l'évaluation des risques en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires: des cours d'évaluation des risques microbiologiques et chimiques ont été dispensés. Dix pays en ont bénéficié: l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Uruguay, le Paraguay, la Colombie, la Bolivie, l'Équateur, le Venezuela et la Colombie. Les cours, qui ont eu lieu à l'Université du Nebraska en juillet et en août, étaient d'un niveau technique élevé.
- Forum technique relatif aux normes privées organisé au mois d'octobre à l'intention de 12 pays. Son objectif était de présenter le point de vue des acheteurs et des vendeurs concernant la question des normes privées et de mettre en avant une proposition de l'hémisphère en la matière.
- Élaboration de guides de bonnes pratiques pour la participation aux manifestations organisées par le Comité SPS de l'OMC, l'OIE, le Codex Alimentarius et la CIPV. Ces guides constituent une aide pour les délégués auprès des organisations susmentionnées qui n'ont aucune expérience en matière de participation. Outre les guides, un CD de formation fondé sur ces documents est en cours d'élaboration et un atelier de formation sera organisé en novembre pour les pays de la région andine et de la région du centre.

- Réalisation d'études de cas coordonnés concernant les points suivants:
 - i) Procédures en matière de transparence: leur objet est de compléter les guides de l'OMC et de la Nouvelle-Zélande. Le guide vise principalement à recenser les bonnes pratiques que les différents acteurs doivent suivre pour que les procédures de notification se déroulent de manière adéquate.
 - ii) Audits des procédures en matière de transparence: leur but est de recenser les pratiques qui permettent d'établir des processus d'audit destinés à vérifier la bonne mise en œuvre des processus de notification. Cette étude vient compléter les guides élaborés par l'OMC et par la Nouvelle-Zélande. Les deux guides sont complémentaires et répondent à deux niveaux d'avancement quant à la mise en œuvre des processus de notification. Ils seront publiés en anglais et en espagnol.
 - iii) Étude du rapport coût/avantages – le cas chilien: l'étude permettra d'élaborer une méthode pour évaluer s'il est intéressant financièrement de participer ou non à telle ou telle instance internationale.
 - iv) Étude de cas réussie concernant la gestion durable des maladies qui constituent aujourd'hui une menace, par exemple les maladies réémergentes: cas de la brucellose et de la tuberculose au Panama.
 - v) Étude de cas réussie concernant la surveillance des mouches de fruit: cas du Belize.

3. L'IICA a entrepris de coordonner la mise en œuvre d'un système d'information et de communication concernant les questions SPS ou le Codex Alimentarius pour les pays de la région andine.

4. De plus, l'IICA a commencé à évaluer la situation dans le domaine de la communication en matière de risques et de la gestion des crises pour la mise en œuvre de mesures concrètes selon la demande des pays de la région andine.

5. Des cours sur les types de risques phytosanitaires seront organisés dans la région du sud et la région andine (novembre 2009 et janvier 2010, respectivement). Ces ateliers sont destinés aux décideurs et aux formateurs aux points de passage des frontières. Leur but est de fournir les outils méthodologiques pour la prise de décisions dans les cas d'urgence et lorsque peu de ressources sont disponibles, et de maintenir un équilibre entre le commerce et la protection phytosanitaire. Le projet permettra d'élaborer un manuel de formation, d'organiser deux ateliers destinés à dix pays et une vidéo sur le processus de formation. L'atelier projeté est le fruit d'une collaboration avec le Comité de protection phytosanitaire du Cône Sud (COSAVE) pour la région du sud, qui est l'organisation de protection phytosanitaire reconnue pour ces pays.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins) et erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños).

II. PROJET D'APPUI À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DU CODEX ALIMENTARIUS

6. L'IICA, en collaboration avec le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), a lancé un projet visant à promouvoir le renforcement des capacités dans les pays afin d'intensifier la

participation effective des pays aux travaux des différentes commissions du Codex Alimentarius et de leur permettre d'en tirer un plus grand profit.

7. Le projet a débuté par une phase pilote au cours de laquelle a été créé un fonds concurrentiel auquel les pays participent selon des quotas limités. Il présente les caractéristiques suivantes:

- a) Il s'agit d'un fonds concurrentiel auquel 32 pays peuvent prétendre.
- b) Le processus de sélection passe par la justification et la détermination de l'importance que représente pour le pays la réunion de la Commission du Codex.
- c) Les pays bénéficiaires, soit quatre à six par réunion, doivent prendre une part active à la réunion pour laquelle ils ont été retenus.
- d) À ce stade du projet, quatre réunions de la Commission du Codex sont envisagées (fruits et légumes frais, hygiène des produits alimentaires, formules et régimes spéciaux, et inspection et certification des exportations et importations de produits alimentaires).
- e) Le projet a pour but de déterminer les domaines de coopération technique entre les commissions nationales du Codex.
- f) Les ressources nécessaires à sa mise en œuvre ont été apportées par le Département de l'agriculture des États-Unis.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins) et erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños).

III. SÉRIE D'ACTIVITÉS LIÉES AU LEADERSHIP EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

8. Le secteur de la protection zoosanitaire et phytosanitaire et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et le Centre du leadership en matière d'agriculture de l'IICA, en collaboration avec l'Initiative globale relative au leadership en matière de systèmes alimentaires de l'Université du Minnesota et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) ont mené la deuxième série d'activités du programme de leadership à l'intention des cadres concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

9. Ce premier module a été réalisé à Quito (Équateur). Étaient présents 33 participants de 20 pays et dix mentors de cinq pays des Amériques.

10. Les trois modules restants étaient les suivants: lois, règlements et éthique; systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires, santé publique et chaîne agroalimentaire; et rôles multiples de la protection zoosanitaire et phytosanitaire et la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins) et ana.cordero@iica.int (Ana Cordero).

IV. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PAR PAYS OU PAR RÉGION

11. Bahamas: recours à l'instrument "Performance, vision, stratégie pour les services phytosanitaires" et élaboration d'un guide des bonnes pratiques agricoles.

12. Caraïbes: en collaboration avec l'USDA-APHIS, la FAVACA (Florida Association for Volunteer Action in the Caribbean), l'Université de Saint George et le Ministère de l'agriculture de la Grenade, tenue d'un atelier visant à identifier les coléoptères nuisibles. Au total, 21 personnes de 13 pays des Caraïbes ont bénéficié de l'atelier. La formation a été dispensée par des experts dont la présence a été assurée par le biais de la FAVA.

13. Uruguay: recours aux instruments *Performance, vision, stratégie pour les services de sécurité sanitaire des produits alimentaires* et *Performance, vision, stratégie pour les services phytosanitaires* en Uruguay. Les manifestations ont eu lieu à Montevideo pendant les semaines du 21 et du 28 septembre, respectivement, avec la participation active de représentants de tous les organismes concernés, outre les représentants du secteur privé, des utilisateurs des services et des universitaires.

14. Paraguay: recours à l'instrument *Performance, vision, stratégie pour les services vétérinaires* pour la suite à donner à un projet déjà réalisé.

15. Colombie: conformément aux documents du Conseil national de la politique économique et sociale (CONPES), qui donnent des lignes directrices concernant le renforcement du système national de protection zoosanitaire et phytosanitaire et d'innocuité des produits alimentaires (AHFS), l'IICA de la Colombie appuie la constitution et l'établissement de l'Unité d'évaluation des risques en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et l'élaboration d'une proposition qui sera présentée dans le cadre du projet FANDC, le but étant de consolider et de renforcer l'unité en question. Il est à espérer que cette nouvelle structure institutionnelle prendra la question en main et conseillera le Ministère de la protection sociale pour la prise de décisions visant la détermination et la protection de la situation nationale en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

16. Équateur: consolidation du système intégré de protection zoosanitaire et phytosanitaire et de sécurité sanitaire des produits alimentaires de l'Équateur (SISCAL) avec la désignation du comité interinstitutionnel correspondant et du responsable technique du système ainsi que la définition de la planification stratégique, des règles de fonctionnement et des fonds spéciaux nécessaires à son bon fonctionnement. Dans le même ordre d'idées, le service officiel de l'Équateur (AGROCALIDAD) a été consolidé, avec la création de 80 pour cent des procédures de base dans les domaines administratif, financier et technique. On note en outre la mise en place d'un processus de mise à niveau des ressources humaines avec le recrutement de 85 techniciens par le biais de concours fondés sur les compétences, ce qui assure la transparence et l'excellence en matière de personnel.

17. Région du sud: réalisation en cours d'une étude sur l'incidence des normes privées dans le secteur de la viande et leurs liens avec la compétence juridique de l'OMC. De la même manière a été effectuée une étude concernant le rôle des pouvoirs publics et des normes privées dans le domaine de l'organisation régionale de la protection des végétaux.

18. Pour la région du sud, les capacités d'analyse des risques dans le domaine de la santé animale seront également renforcées dans le cadre d'un atelier qui doit se tenir entre les 11 et 13 novembre. Participeront à cette activité le Comité vétérinaire permanent du sud (CVP), l'IICA, le Centre collaborateur de l'OIE pour la formation des services vétérinaires officiels (Centre de Buenos Aires pour la formation des services vétérinaires (CEBASEV)) et l'Université de Berkeley (Californie, États-Unis).

V. APPUI À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS

19. L'IICA dispose de divers bulletins et systèmes de communication qui favorisent l'échange de renseignements sur les questions SPS et les travaux menés à l'OMC et dans les organisations internationales de référence et les organisations régionales.

20. Le Bulletin électronique CODEX-MSF *Foro de Opinión* est consacré tout spécialement aux événements qui surviennent dans le cadre du Codex Alimentarius et du Comité SPS de l'OMC. Il diffuse et analyse les normes et les faits survenus et vise à développer la communication sur ces questions et leur étude. Tous les membres peuvent le consulter sur le site www.iica.org.ar. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de: mlfonalleras@iica.int (Lourdes Fonalleras).

21. Le système d'information AGROSALUD vise à diffuser des renseignements sur la protection zoosanitaire et phytosanitaire et l'innocuité des produits alimentaires. Son champ d'activité englobe les normes et les actions menées à bien à l'OMC et dans les organisations internationales de référence. Les versions espagnole et anglaise de son site peuvent être consultées respectivement aux adresses suivantes: www.infoagro.net/salud et www.agrihealth.ws. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: ericka.calderon@iica.int (Ericka Calderón).

22. Au Paraguay, un bulletin électronique publie périodiquement des informations sur les activités du Comité technique national des mesures SPS et sur les innovations dans ce domaine. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: carlos.franco@iica.int (Carlos Franco).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et sécurité
sanitaire des produits alimentaires
<http://www.infoagro.net/salud>
<http://www.iica.int>
